

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **lundi 28 mai 2018** à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences:

Madame la conseillère, Natalia Pereira
Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Daniel Lauzon, Bernard Groulx,
Normand Pigeon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale
Catherine Fortier-Pesant, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE 19h30

2018-05-186 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon
appuyé par le conseiller Jean Fournel
et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

2018-05-187 OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES GT2018-04b – RECONSTRUCTION DE LA CHAUSSÉE, REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE, DE LA CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE ET TRAVAUX CONNEXES DU BOULEVARD CAZA ENTRE LA RUE CARRIÈRE ET LE BOULEVARD DON-QUICHOTTE

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres pour la reconstruction de la chaussée, remplacement de la conduite d'eau potable, de la conduite d'égout sanitaire et travaux connexes du boulevard Caza entre la rue Carrière et le boulevard Don-Quichotte;

Considérant que suivant cet appel d'offres, 6 soumissions ont été reçues et ouvertes le 22 mai 2018;

Considérant que la firme consultante de la Ville a procédé à une analyse de la conformité légale et technique de ces soumissions.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx
appuyé par le conseiller Daniel Lauzon
et résolu d'octroyer un contrat au montant de **1 143 281.99 \$** plus taxes applicables à **Construction J.P. Roy Inc.** pour la reconstruction de la chaussée, remplacement de la conduite d'eau potable, de la conduite d'égout sanitaire et travaux connexes du boulevard Caza entre la rue Carrière et le boulevard Don-Quichotte, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres GT2018-04b.

Que l'octroi de ce contrat soit conditionnel à l'approbation du règlement no. 536-1 par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que cette dépense soit puisée à même les subventions versées sous le Programme TECQ, à même le règlement d'emprunt no. 536 et ses amendements, à même le surplus libre et puisée aux postes budgétaires 22-400-10-720 et 22-400-10-730.

ADOPTÉ

2018-05-188 **OCTROI DE CONTRAT – APPEL D’OFFRES GT2018-07 –TRAVAUX DE PAVAGE 2018**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d’offres pour des travaux de pavage 2018;

Considérant que suivant cet appel d’offres, 6 soumissions ont été reçues et ouvertes le 22 mai 2018;

Considérant que la Ville a procédé à une analyse de la conformité légale et technique de ces soumissions.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d’octroyer un contrat au montant de **297 878.70 \$** plus taxes applicables à **Les pavages Ultra Inc.** pour des travaux de pavage 2018, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres GT2018-07.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus libre et imputée au poste budgétaire 22-300-10-710.

ADOPTÉ

2018-05-189 **OCTROI DE CONTRAT – APPEL D’OFFRES SUR INVITATION GT2018-21 – FOURNITURE ET PLANTATION D’ARBRES POUR LE PROJET PLATEAU NOTRE-DAME – PHASE 2**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d’offres sur invitation pour la fourniture et la plantation d’arbres pour le projet Plateau Notre-Dame – Phase 2;

Considérant que suivant cet appel d’offres, 1 soumission a été reçue et ouverte le 22 mai 2018;

Considérant que la Ville a procédé à une analyse de la conformité légale et technique de cette soumission.

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy appuyé par le conseiller Natalia Pereira et résolu d’octroyer un contrat au montant de **14 720 \$** plus taxes applicables à **Paysagiste et déneigement N.J (9203-2531 Québec Inc.)** pour la fourniture et la plantation d’arbres pour le projet Plateau Notre-Dame – Phase 2, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres GT2018-21.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d’opération et imputée au poste budgétaire 02-491-00-628.

Que cette dépense soit facturée à Développement Banlieue-Ouest Inc. pour remboursement à la Ville tel que prévu dans l’Entente relative aux travaux municipaux pour la Phase III du projet domiciliaire du Plateau Notre-Dame signée entre les parties.

ADOPTÉ

2018-05-190 **OCTROI DE CONTRAT – APPEL D’OFFRES GT2018-18 – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS D’APPEL D’OFFRES, DES DEMANDES ENVIRONNEMENTALES ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D’UN PROJET DE COMPENSATION D’HABITAT DU POISSON**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d’offres pour la fourniture de

-69-

services professionnels pour la préparation des documents d'appel d'offres, des demandes environnementales et la surveillance des travaux d'un projet de compensation d'habitat du poisson;

Considérant que suivant cet appel d'offres, 2 soumissions ont été reçues et ouvertes le 28 mai 2018;

Considérant que le comité de sélection a procédé à une analyse des offres et a émis une recommandation quant à l'octroi du contrat.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'octroyer un contrat au montant de **95 550 \$** plus taxes applicables à **Les Consultants S.M. Inc.** pour la fourniture de services professionnels pour la préparation des documents d'appel d'offres, des demandes environnementales et la surveillance des travaux d'un projet de compensation d'habitat du poisson, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres GT2018-18.

Que cette dépense soit puisée à même le règlement d'emprunt no. 523 et imputée au poste budgétaire 22-200-00-700.

ADOPTÉ

2018-05-191 AUTORISATION DE DÉPENSE – TABLE DE PING PONG AU PARC DES ÉPÉVRIERS

Considérant que par la résolution no. 2018-02-56, le Conseil a approuvé une dépense de **42 040 \$** plus taxes applicables pour l'ensemble des projets proposés par les Services communautaires pour la phase 1 de la mise à jour du mobilier extérieur et des structures de jeux en 2018 dont le projet de la table de ping-pong;

Considérant que le travail de la dalle de béton pour la table de ping-pong est plus complexe et nécessite des armatures.

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser une dépense supplémentaire maximale de **5 848.90 \$** plus taxes applicables pour réaliser la dalle de béton du projet table de ping-pong du Parc des Éperviers selon les règles de l'art.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus libre et imputée au poste budgétaire 22-700-00-740.

ADOPTÉ

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-05-192 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean Fournel appuyé par Bernard Groulx et résolu de lever la séance à 19h58.

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
